

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:** 79 (1943)  
**Heft:** 21

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# ÉDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

### SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Est-il possible de modifier notre système de taxation ?* — *Places au concours.* — *Dans les sections : Moudon.* — *Société évangélique d'éducation.* — NEUCHÂTEL : *Exposition scolaire permanente.* — INFORMATIONS : *Le tribut annuel du Pays de Vaud.* — *Le chômage dans le corps enseignant.* — *Convocations.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : G. VOUMARD : *Culture physique.* — *Etat de nutrition.* — *Tuberculose.* — R. MAMIN : *Enseignement de l'électricité.* — INFORMATIONS : *« Chiffres » ou « mentions scolaires ».* — TEXTES LITTÉRAIRES : *Jungle.* — *Le petit enfant.* — LES LIVRES.

## PARTIE CORPORATIVE

### VAUD EST-IL POSSIBLE DE MODIFIER NOTRE SYSTÈME DE TAXATION ?

La question des notes a fait couler pas mal d'encre déjà et déclenché quelques flots d'éloquence. Reconnaissons que le sujet est d'importance puisqu'il détermine, en partie tout au moins, la forme que prendront les épreuves dites de contrôle : travaux écrits, inspections, examens.

Je crois oser dire que, pour la statistique, le canton de Vaud doit être à l'avant-garde de ce qu'il y a de mieux. Pour les tableaux récapitulatifs, avec additions, en large et en long, moyennes horizontales et moyennes verticales, il ne doit pas y en avoir beaucoup comme nous. Je dois dire qu'un de nos tableaux récapitulatifs des notes de l'année et des examens a quelque chose d'impressionnant, et que sa vue doit faire pâlir d'envie un véritable amateur de statistique. Quant à son utilité, il ne faudrait pas trop la minimiser et les gens que l'on contrôle de cette manière ne sont peut-être pas ceux que l'on pense, ou plutôt, ils sont précisément ceux à qui l'on pense.

Or donc cette année, et pour certaines classes, les tableaux d'examens ont été allégés quelque peu. Innovation capitale : on a essayé de sonder la capacité des élèves dans leur raisonnement, et cela en cherchant leur façon de juger, de réagir devant des questions d'intelligence, de retourner un problème pour le résoudre mieux. Pour ces travaux, on abandonnait du même coup le système sacré de la taxation notée qu'on remplaçait par une appréciation plus générale.

On ne saurait trop applaudir à un tel essai, et cela d'autant plus que les thèmes proposés en français, histoire et géographie étaient, dans leur ensemble, extrêmement bien composés.

Il y avait, sans doute, des questions de mémoire, mais nous sommes persuadés qu'avant de pouvoir raisonner, il y a un minimum de matière à acquérir. On ne peut, en effet, raisonner dans le vide, et un bagage de base est indispensable à ce qu'on appelle une culture générale. Or, connaître le nom de l'inventeur de l'imprimerie ou celui des grands réformateurs suisses, comme aussi la date de la conquête du Pays de Vaud par les Bernois, tout cela, dis-je, fait partie de ce bagage de base que doit posséder tout élève libéré de nos écoles. A côté de quelques questions de mémoire, c'était beaucoup de bon sens qu'on demandait aux élèves, puis de l'intelligence aussi : l'exercice de définition de mot qui est un art difficile, et combien ! dépassait peut-être les possibilités des gens de première année du degré supérieur (à moins qu'on se contente de peu). C'est en géographie, peut-être, qu'on a trouvé les meilleures questions « fonctionnelles ». Celles du lever du soleil, du canal et de l'avion, en particulier, étaient des modèles du genre.

On a entendu des maîtres trouver certaines questions trop difficiles. Si l'on veut sonder les possibilités de tous nos enfants, il faut des questions auxquelles seuls les élèves très doués pourront répondre. Ce n'est pas un déshonneur pour le maître si tous ses élèves ne répondent pas à toutes les questions. Cela prouve simplement que ses élèves sont différemment doués, d'une part, et que le questionnaire était bien établi, d'autre part, puisque chacun pouvait donner le maximum de ses possibilités. En résumé, nous devons applaudir à cet essai qui prouve qu'il est possible d'innover heureusement, jusque dans nos « intouchables » examens.

Mais on est allé plus loin, comme déjà dit : pour taxer ces travaux « fonctionnels » on abandonnait le chiffre qu'on remplaçait par une appréciation.

(A suivre.)

R. M.

### PLACES AU CONCOURS

*Rolle* : instituteur.

*Thierrens* : instituteur.

*Apples* : maîtresse ménagère, 4 juin.

*Payerne* : instituteur.

*Renens* : 2 instituteurs, 8 juin.

### DANS LES SECTIONS

**Moudon.** — *Adieux à l'inspecteur.* — Le 6 mai dernier la section du district de Moudon était conviée à une séance tout intime pour prendre congé de M. Adrien Martin, inspecteur, qui quitte l'arrondissement de la Broye pour prendre la direction du Bureau cantonal des fournitures scolaires et la surveillance des écoles du 2<sup>e</sup> arrondissement, en remplacement de M. Jules Laurent, décédé.

Tour à tour, le président M. Baillif, instituteur à Lucens, M. Charles Vuagniaux, instituteur à Moudon, M. Georges Jaquerod, de Syens et M. Jules Delaporte, de Lucens, se plurent à relever les qualités de l'inspecteur qui les quittait. Tous exprimèrent les sentiments du corps enseignant par des paroles bien senties. M. Martin sut comprendre au mieux sa tâche délicate en relevant toujours ce qui allait bien dans une classe, encourageant ainsi les efforts des maîtres et des élèves. Son amabilité, comme instituteur à Chapelle, puis comme maître de la classe primaire supérieure de Thierrens, et enfin comme inspecteur, ne lui a valu que des amis dans notre contrée. A M. Martin vont l'estime et la reconnaissance de tous les instituteurs et institutrices qui eurent le plaisir de trouver chez lui la compréhension et l'encouragement si précieux dans la tâche à accomplir.

En témoignage de reconnaissance, M<sup>lle</sup> Lang, institutrice à Moudon, remit alors un souvenir à M. Martin qui remercia en termes émus. Il fut sensible à l'accueil qui lui fut toujours réservé dans les classes lors de ses inspections. M. Martin souhaite une bonne santé et une heureuse carrière aux maîtres et amis qu'il ne quitte qu'officiellement, et forme des vœux pour la prospérité de la section.

Cérémonie très simple, mais tout imprégnée d'une amicale atmosphère qui resserra encore les liens d'amitié qui unissent les membres de la grande famille pédagogique de Moudon.

E. L.

### SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE D'ÉDUCATION

Cette société a tenu sa séance de printemps le samedi 8 mai. Dans le culte d'ouverture, M. le pasteur Manuel a démontré avec autorité ce que doit être l'éducateur chrétien : celui qui, non content de l'instruire, cherche à amener l'enfant à Christ ; non seulement à le rendre meilleur par l'accès à une morale courante, mais à en faire un être en qui Jésus naisse pour qu'il devienne ensuite, à son tour, un centre de vie. Mais il faut pour cela que l'éducateur lui-même vive cette grande expérience, s'il veut pouvoir la communiquer à ceux dont il a la charge.

On eût voulu qu'un auditoire plus nombreux entendît le rappel de ces principes si souvent trop oubliés.

Après ce culte, M. le pasteur Bornand parla de l'état de la religion juive lors de la venue du Christ. Exposé intéressant, qui sera utile à ceux qui l'ont entendu, parce qu'il leur a fait mieux comprendre le milieu où Jésus a vécu, et, partant, leur permettre de mieux l'expliquer. Nous devons si souvent expliquer ce que nous savons mal ; sachons gré à la Société évangélique d'éducation de nous avoir permis, en choisissant un tel sujet et un tel conférencier, de compléter utilement nos connaissances.

J. C.



NEUCHÂTEL**EXPOSITION SCOLAIRE PERMANENTE****Rapport sur l'exercice 1942.**

Pour la première fois, le 30 mai 1942, la convocation du comité était faite conformément aux nouvelles dispositions des statuts. Séance administrative, avec comptes, rapport et budget ; après quoi, une question importante fut discutée et résolue, celle de la publication du 5<sup>e</sup> supplément du catalogue. Depuis deux ou trois ans, cette grosse dépense était envisagée puis renvoyée à des temps meilleurs. Les demandes de plus en plus fréquentes des habitués de notre exposition obligèrent le bureau à envisager la réalisation de cette publication qui s'avérait nécessaire.

Le comité prit la décision de faire imprimer un supplément nouveau et chargea le bureau de l'exécution de ce travail. Des devis furent demandés à Lausanne, à la Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel. Les conditions les plus avantageuses furent faites par Delachaux et Niestlé, maison à laquelle fut confié ce travail.

La mise en pages n'a malheureusement pas pu se faire comme prévu et il a fallu passer de 16 à 20 pages, ce qui a porté la dépense de cette publication à 309 francs.

Le Bureau a dû fournir un travail conséquent pour la mise au point de ce supplément : documentation à rechercher et à préparer, correction des épreuves, expédition de ce fascicule, mise en ordre des fichiers avec les titres des ouvrages et volumes imprimés. Ce travail, à côté de la liquidation des affaires courantes, a bien rempli les six séances qu'a tenues le bureau et a demandé un effort supplémentaire de chacun à domicile.

Suivant décision prise, le 5<sup>e</sup> supplément a été adressé à tous les membres de la S.P.N. par l'intermédiaire des présidents de section, aux membres du comité, aux Départements fédéral de l'Intérieur et cantonal de l'Instruction publique, à la Bibliothèque nationale. Les abonnés non membres de la S.P.N. peuvent se procurer cette brochure pour la modique somme de 20 centimes.

Lors de la dernière assemblée des délégués de la S.P.N., demande avait été faite de remettre également aux six sections deux exemplaires du catalogue complet de l'E.S.P., ce qui a été fait. Dès lors, la section du Val-de-Travers a prié le bureau d'examiner la possibilité de distribuer à tous les collègues ou tout au moins à tous les collèges du canton ce catalogue. A son grand regret, le Bureau n'a pu réaliser ce vœu, vraiment trop onéreux pour l'institution.

En juillet, une demande de subvention a été adressée au Département fédéral de l'Intérieur pour 1943. La réponse arrivée récemment nous donne heureusement toute satisfaction, puisque la même subvention que l'an dernier, soit 650 fr. nous est accordée pour l'exercice en cours.

Les Musées scolaires suisses devaient avoir leur assemblée générale annuelle à Lucerne, le 26 septembre 1942. Au dernier moment, cette séance fut renvoyée à l'année suivante, la participation annoncée étant insuffisante.

Les circonstances difficiles que nous traversons ont obligé la Commune de Neuchâtel à diminuer le chauffage des locaux scolaires. L'étage occupé par notre institution, dans le collège des Parcs, n'est plus chauffé. Conséquence : le bureau a dû réduire la durée d'ouverture de ses locaux, sans inconvénient majeur, d'ailleurs, puisque le service des bibliothèques a pu être assuré chaque semaine.

Les visiteurs et abonnés de nos bibliothèques sont venus nombreux profiter des ressources offertes aux chercheurs et lecteurs par leurs collections scientifiques et littéraires. Ces habitués se recrutent tout d'abord parmi les membres du corps enseignant primaire de notre canton, les candidats au brevet primaire et les remplaçants préparant leur brevet d'aptitudes pédagogiques, mais ensuite parmi les professeurs des écoles moyennes et professionnelles, les étudiants et élèves des divers établissements scolaires.

Diverses circonstances actuelles semblent d'ailleurs favoriser l'étude et la lecture et expliquent en partie l'augmentation du nombre de prêts. A noter aussi le nombre croissant d'envois de volumes par la poste à l'extérieur : nos collègues isolés des classes de campagne font maintenant de plus fréquents emprunts à nos collections d'ouvrages.

Nous avons enregistré en 1942 :

Objets, ouvrages et volumes prêtés. . . . .	4152 (4072 en 1941)
Nombre de visiteurs . . . . .	850 (805 en 1941)
Colis expédiés par poste. . . . .	116 (75 en 1941)

Empiétant quelque peu sur l'exercice 1943, puisque la chose s'est conclue au début de l'année présente, nous signalons que le Département de l'Instruction publique a demandé à l'E.S.P. de se charger du service des diapositifs. Le bureau a répondu affirmativement à cette demande.

Les collections que possède le Département sont, il est vrai, quelque peu vieilles et beaucoup moins utilisées qu'auparavant. Il s'agira de reclasser et regrouper ces clichés, d'en faire des séries moins nombreuses, mais autant que possible, complètes.

Il y aura là un travail important de mise au point à faire, mais pour les nombreux collègues qui viennent se servir chez nous de matériel d'enseignement et d'ouvrages, ce sera un avantage certain que d'avoir à disposition, à l'E.S.P. même les diapositifs qui pourront illustrer nombre de leurs leçons.

Nous constatons une fois de plus en terminant ce rapport que notre exposition rend d'immenses services au corps enseignant spécialement.

Le président : M. MONTANDON.

## INFORMATIONS      LE TRIBUT ANNUEL DU PAYS DE VAUD

Sous ce titre, dans le *Grutli* du 23 mars dernier, M. R. Pasquier s'en prend avec véhémence à la coutume qu'ont les Vaudois de passer une année en Suisse alémanique. « Le Pays de Vaud, prétend M. R. P., est le seul canton romand qui soit atteint à ce point de la manie du séjour en Suisse allemande. Sans doute y a-t-il de jeunes Genevois, Neuchâtelois ou Fribourgeois qui, à 16 ans, s'exilent Outre-Sarine. Mais on n'observe pas, dans ces cantons-là, l'exode en masse qui est de tradition chaque printemps chez nous. »

En nationaliste qui ne met pas son drapeau dans sa poche, M. P. désapprouve cette tradition : « L'exode collectif de Pâques vers le Nord est une cause de désaxement pour les Vaudois ; il crée une mentalité hybride et indécise, qui facilite l'envahissement lent du Pays de Vaud par les Alémanes... C'est donc un péril pour le Pays vaudois que d'envoyer nos jeunes dans nos cantons allemands... C'est un peu le tribut que nous payons au Minotaure ! » conclut-il.

Qu'y a-t-il donc de si critiquable dans ce séjour chez nos Confédérés ? Pour M. P. « il est notoire que nos jeunes gens n'apprennent pas l'allemand, à moins de séjourner là-bas plusieurs années. Ils ne le peuvent à cause du dualisme insurmontable de la langue parlée et de la langue écrite ».

Il y a plus : « Quiconque reçoit des nouvelles de ces exilés sait que les lettres qui se suivent accusent une déperdition progressive de la langue française. »

Pis encore : « Et ce n'est pas seulement dans l'usage de la langue maternelle que se découvre l'influence regrettable du séjour d'outre-Sarine : c'est dans toute la personnalité, le goût, la politesse, les manières, le sentiment vaudois, tout qui risque d'être atteint... »

M. P. ne nie toutefois pas l'utilité qu'il y a pour nos adolescents de quitter temporairement la maison paternelle. « Mais pourquoi n'iraient-ils pas passer leur année de *sortie* dans un autre canton romand, ou plus simplement dans une autre région de notre canton relativement vaste et divers ?... »

« Il ne manque pas, concède M. P., de gens pour trouver que cela (le grand mouvement libre-échangiste de ces vivants produits des cantons suisses) est très bien, parce qu'ainsi, pensent-ils, les Romands et les Allemands apprennent à se connaître et à s'apprécier. Ils prennent conscience de leur appartenance à la même grande famille helvétique. Ils apprennent la langue de leurs Confédérés. »

De ces gens-là, M. P. me permettra bien d'en être et de penser précisément comme eux, de ne pas prétendre qu'il n'y en a point comme nous et que hors de chez nous rien n'est bon... Nous sommes Vaudois, c'est entendu ; mais pourquoi persister à n'être que Vaudois ? pourquoi



oublier que nous sommes Suisses aussi, et que le territoire que nous voulons défendre en cas d'agression est la Suisse tout entière. Bien sûr, nos jeunes Vaudois, rentrant de leur séjour à Berne ou à Zurich, sauront assez peu de la langue de Goëthe; mais le peu de Schwizertütsch qu'ils auront retenu leur sera d'une utilité aussi grande que s'ils étaient à même de traduire une page du grand poète, s'il s'agit, bien entendu, d'un campagnard ou d'un artisan.

Est-il avéré que le paysan suisse allemand ait des mœurs plus rudes que le paysan romand ? Je voudrais le croire...

Quoi qu'en dise M. P., je persiste à recommander à nos jeunes filles et à nos jeunes garçons d'aller, à la sortie des écoles, faire un séjour en Suisse allemande : ce ne sera pas du temps perdu. Je fais pourtant une exception, mais pas pour les mêmes raisons que M. P. Il est préférable que les apprentis retardent ce séjour et attendent d'avoir achevé leur apprentissage : l'apprentissage doit être la suite logique de l'école ; il ne doit pas y avoir de solution de continuité entre les deux. Après avoir passé leur examen final, nos jeunes gens auront tout profit à aller faire leur « tour de Suisse ».

C. G.

### LE CHOMAGE DANS LE CORPS ENSEIGNANT

Au cours de la dernière session des Chambres fédérales, M. le conseiller national Roth, maître secondaire à Interlaken, a déposé le postulat suivant :

« Par suite de l'abaissement de la natalité, de la fermeture de nombreuses classes par mesure d'économie, le nombre des instituteurs sans place grandit dans maints cantons d'une façon inquiétante. Bien qu'en tout premier lieu il appartienne aux cantons de prendre les mesures qui s'imposent, la Confédération ne devrait-elle pas, dans l'étude du problème des occasions de travail, s'occuper aussi des jeunes instituteurs sans place ? Le Conseil fédéral est invité à examiner cette question et à présenter un rapport. »

Développant son postulat, le conseiller national Roth, chiffres à l'appui, montra que dans l'ensemble de la Suisse le 13 % des maîtres primaires et le 17 % des maîtres secondaires sont sans place. Les causes de cette situation anormale remontent à la période séparant les deux guerres. De 1928 à 1937, 6837 maîtres primaires obtinrent leur brevet d'enseignement et 4955 seulement purent se placer. L'orateur insista sur l'état d'esprit de ces désœuvrés intellectuels qui, en vain, ont fait des études coûteuses et pour lesquelles beaucoup ont contracté des dettes.

Le remède, notre collègue le voit en premier lieu dans la limitation des admissions aux séminaires et, en second lieu, dans la mise à la retraite des anciens. La première mesure déploierait ses effets dans quelques années, tandis que la seconde deviendrait immédiatement



opérante. Il préconise ensuite l'institution du vicariat, l'organisation de cours professionnels, de camps de travail spéciaux, ainsi que l'introduction d'une cinquième année d'études dans les séminaires.

Toutes ces mesures, que certains cantons ont déjà prises, ne deviendront efficaces dans l'ensemble du pays que si tous les cantons, liés par un concordat, les appliquent intégralement et si quelques-uns aussi renoncent à occuper des maîtres étrangers.

La Confédération peut intervenir de trois façons dans ce domaine essentiellement cantonal : en octroyant des subventions pour des cours de développement professionnel et des camps divers ; en facilitant l'entrée des maîtres sans place dans l'administration fédérale, et en les mettant au bénéfice des caisses de chômage.

M. Roth conclut en demandant au Département fédéral de l'intérieur de prendre sans retard certaines mesures ; après la guerre, le problème se posera avec plus d'acuité. Alors on ne parlera pas seulement de maîtres sans poste fixe, puisque aujourd'hui la plupart sont au service militaire ou employés dans des services temporaires de guerre, mais bien de chômage dans le corps enseignant. Comme les ouvriers et les paysans qui demandent une sécurité pour l'après-guerre, 2000 instituteurs et institutrices désirent qu'on ne les oublie pas.

M. le conseiller fédéral Etter se déclara prêt à étudier le problème dont il reconnaît toute l'importance. Aujourd'hui, en effet, on ne peut parler de chômage dans le corps enseignant puisque toutes les forces disponibles sont occupées comme remplaçants de collègues mobilisés, comme engagés volontaires ou comme aides dans des services de l'économie de guerre. C'est de maîtres sans poste fixe qu'il s'agit et, sans attendre la fin de la guerre, il faut s'en occuper.

Au sujet de la dénatalité, M. Etter donne les renseignements suivants : En 1915-1916, il y avait 559 000 élèves primaires ; en 1940-1941, ce nombre est tombé à 452 000. En 1915-1916, on comptait 12 900 maîtres primaires contre 13 600 en 1940-1941. En 25 ans, le nombre des écoliers a baissé de 100 000 alors que celui des maîtres a augmenté de 700.

Il est bien entendu que toutes les questions scolaires sont du domaine des cantons ; la Confédération n'entend nullement établir un statut uniforme de l'école suisse. Toutes les mesures qui pourront être prises le seront d'entente avec les cantons et les associations d'instituteurs.

Le postulat ne fut pas combattu et ne suscita aucune discussion.

*D'après la « Schw. Lehrerzeitung ».*

## CONVOICATIONS

### VAUD

**Orbe.** — Répétition de gymnastique : dames, 4 et 18 juin ; messieurs, 11 et 25 juin, 17 h., local habituel.

## PARTIE PÉDAGOGIQUE

### CULTURE PHYSIQUE — ÉTAT DE NUTRITION — TUBERCULOSE (Mise en garde aux parents et éducateurs)

Le pelidisi permet d'éviter certaines erreurs tenant au développement inégal des jambes chez des sujets de même taille et de contrôler les variations successives de l'état de nutrition chez un même individu, malade, convalescent ou simplement en période de croissance. Le tableau ci-après, établi selon la formule du professeur v. Pirquet, montre également tout le profit qu'on peut tirer d'un tel barème de la nutrition, lors des visites médicales scolaires. L'enfant accusant un poids nettement inférieur (sans vêtements ni chaussures) à celui indiqué, par rapport à la taille assis correspondante, doit être examiné avec soin par le médecin qui déterminera si cet état de sous-nutrition est la conséquence de l'infection tuberculeuse.

Taille assis	Poids	Taille assis	Poids	Taille assis	Poids	Taille assis	Poids	Taille assis	Poids	Taille assis	Poids
cm.	kg.	cm.	kg.	cm.	kg.	cm.	kg.	cm.	kg.	cm.	kg.
40	5,400	50	10,600	60	18,300	70	29	80	43,300	90	61,700
41	5,800	51	11,200	61	19,200	71	30,300	81	45	91	63,800
42	6,200	52	11,900	62	20,200	72	31,600	82	46,700	92	65,900
43	6,700	53	12,600	63	21,200	73	32,900	83	48,400	93	68
44	7,200	54	13,300	64	22,200	74	34,300	84	50,100	94	70,200
45	7,700	55	14,100	65	23,300	75	35,700	85	52	95	72,500
46	8,200	56	14,900	66	24,400	76	37,100	86	53,900	96	74,900
47	8,800	57	15,700	67	25,500	77	38,600	87	55,800	97	77,300
48	9,400	58	16,500	68	26,600	78	40,100	88	57,700	98	79,700
49	10	59	17,400	69	27,800	79	41,700	89	59,600	99	82,200
50	10,600	60	18,300	70	29	80	43,300	90	61,700	100	84,700

Cette infection étant générale chez nous (ne pas confondre avec la maladie elle-même), il est de première importance que toutes les mesures soient prises pour protéger l'enfant dès qu'apparaissent les premiers symptômes. Une fois déclarée, la maladie est des plus difficiles à guérir définitivement. Si on a pu constater, pendant quelques années, un recul notable des taux de mortalité, grâce aux mesures de prophylaxie, cette diminution, malheureusement, n'a jamais pu être interprétée comme une victoire définitive. La situation est telle que nos sanatoria, dans leurs statistiques de sorties, ne parlent plus de guérison mais rubriquent uniquement les résultats en « très bons — bons — insuffisants ». Le Dr Wernli, spécialiste à Zurich, se basant sur les

statistiques d'un de nos sanatoria confédérés, a enregistré, chez les malades bacillaires après cinq ans seulement, une mortalité véritablement effroyable de 75 % ; à Stettin, d'après Braüning, elle atteint même 80 % !

Voilà la terrible réalité qui contraste étrangement avec les déclarations lénifiantes qu'on prodigue à toute occasion. N'y a-t-il, dans ces conditions, rien à faire qu'à voiler pudiquement ces constatations pessimistes ? Tel n'est pas l'avis du professeur Cevey, qui a à son actif des centaines de guérisons durables, grâce à la tuberculinothérapie<sup>1</sup>.

Dans la plupart des maladies infectieuses de l'homme et des animaux, l'immunisation a donné des résultats prodigieux, si bien qu'actuellement on enrayer complètement les épidémies. Par l'emploi de toxines modifiées (anatoxines) on assure la prémunition et la guérison de nombre d'infections redoutables ; c'est grâce à elles que l'on protège actuellement notre armée de la diphtérie, de la typhoïde et du tétanos.

En ce qui concerne la tuberculose, des méthodes analogues ont bien été élaborées ; malheureusement, par suite de conceptions erronées, la tuberculinothérapie a été presque complètement abandonnée à la suite des insuccès dus au manque d'expérience et aux tâtonnements des premiers médecins qui voulurent appliquer la méthode du grand savant allemand Koch. Le professeur Cevey, après plus de quarante années d'expériences, a mis au point une tuberculine, correspondant à l'ancienne tuberculine de Koch, *non diluée*, mais modifiée chimiquement, et dont l'emploi peut être généralisé avec les plus grandes chances d'en obtenir des guérisons définitives. Entrepris *à temps*, ce traitement ne présente aucun danger et donne en un minimum de temps, un pourcentage impressionnant de véritables guérisons, avec reprise complète de l'activité, dans toutes les formes non encore trop avancées de tuberculose, pulmonaire et externe. Cette maladie étant, comme la syphilis, une affection générale de tout l'individu, il importe, pour la guérir, que le traitement assure une amélioration rapide de l'état morbide. Une cure à l'antigène anatoxique en plus des soins habituellement donnés aux malades (repos, suralimentation, hospitalisation, etc.) a un effet décisif sur cet état. Tout en facilitant la guérison, elle confère aux malades et particulièrement aux enfants lors des primo-infections, un certain degré d'immunisation dont on peut aisément juger toute l'importance.

Devant l'évidence même des résultats peu satisfaisants obtenus par les méthodes de traitement actuellement en honneur dans nos sanatoria, il semble que toute thérapeutique nouvelle ayant fait ses

<sup>1</sup> Prof. D<sup>r</sup> CEVEY : *Pour guérir les tuberculeux*. Préface du D<sup>r</sup> Küss. J. B. Ballière et fils, éditeurs, Paris 1930.

*Résultats de la tuberculinothérapie*. Imprimerie La Concorde, Lausanne, 1931.



preuves devrait être mise spontanément en application par l'ensemble du corps médical. Constatons que, pour le malheur des malades qui ne connaissent pas encore le merveilleux traitement causal spécifique du professeur Cevey, ce nouveau traitement tuberculinique — pour des raisons qui nous échappent — est loin de rencontrer l'intérêt des phtisiologues et des ligues responsables devant le pays, de la lutte antituberculeuse. Le véritable enthousiasme, ce sont les anciens malades qui le manifestent, ceux qui doivent leur guérison définitive à la tuberculine de Koch, après avoir séjourné sans succès appréciables, pendant des mois, dans nos sanatoria particulièrement recommandés. Au cours de notre enquête nous avons pu vérifier maintes fois l'exactitude de cette constatation et avons à disposition plusieurs témoignages écrits irréfutables.

Depuis 1912, le Secrétariat vaudois contre la tuberculose, fondé par le professeur Louis Bourget, poursuit inlassablement son activité dans le pays, en marge de celle de la Ligue vaudoise avec laquelle il n'existe aucune collaboration pour la raison que le Secrétariat est partisan de la tuberculinothérapie alors que la Ligue, comme beaucoup d'autres associations, continue à ignorer les expériences concluantes du professeur Cevey, dont la réputation s'étend bien au delà de nos frontières. Cette institution « hors ligue » vient de marquer son jubilé trentenaire en instaurant à Epalinges sur Lausanne, une « Division populaire » reconnue par l'Office fédéral des assurances sociales, pour le traitement des affections tuberculeuses. (Clinique Sylvana, case postale, Saint-François, Lausanne.)

Qu'il s'agisse d'états de simple sous-nutrition chez l'enfant, en relation étroite avec une infection banale des glandes, de rhumatismes traînants, tendant à la chronicité, de certaines formes d'asthme, de débilité, de nervosité inexpiquée, voire même d'albuminurie, de débuts de pleurésie, de péritonite, d'annexite et d'épididymite, de légères infiltrations pulmonaires, de conjonctivite, d'iritis, de tumeurs blanches et d'inflammation chronique des gaines tendineuses, etc., la cause en jeu est le plus souvent, chez nous, selon le professeur Cevey, l'infection tuberculeuse. Grâce à une réaction à la tuberculine Koch, il est possible de jeter une lumière non équivoque sur la nature de certains troubles non définissables et que l'on peut éliminer rapidement par un traitement spécifique approprié, entrepris à temps. Pour ne pas courir le risque de voir la maladie évoluer vers un stade beaucoup plus grave, par suite de l'ignorance de l'existence de l'infection tuberculeuse, il y a lieu de consulter sans retard le médecin spécialiste et d'appliquer le traitement causal spécifique du professeur Cevey, aussitôt que le diagnostic en établit la nécessité.

En résumé, nous invitons tous ceux qui dans notre pays (instituteurs,



membres des ligues antituberculeuses, malades, philanthropes, etc). ont à cœur d'intensifier la lutte contre la tuberculose menaçante, de joindre leurs efforts aux nôtres, et de reconsidérer la question. Puisse notre article dissiper des préjugés, amener chacun à contrôler l'état de nutrition de ses enfants et dépister à temps chez eux l'infection tuberculeuse de façon à lui opposer sans délai le traitement causal à même de leur conférer une protection définitive, et si la maladie est déclarée, une véritable guérison.

C'est dans la mesure où un traitement causal spécifique se généralisera dans notre pays qu'on pourra parler d'une victoire définitive sur la tuberculose dont il y a lieu de redouter les ravages accrus pendant la période difficile que nous traversons. La tuberculinothérapie ouvre la voie à suivre pour arriver au résultat souhaité ; sa généralisation constituerait un progrès social d'une importance considérable.

G. VOUMARD.

### **ENSEIGNEMENT DE L'ÉLECTRICITÉ**

**dans les classes primaires supérieures et au degré supérieur.**

*(Suite)*

#### **L'électricité produite par frottement.**

Il lui est généralement donné beaucoup trop d'importance. Tout ce chapitre peut être liquidé en une leçon dans laquelle on parlera en particulier de la charge des corps, des bons et mauvais conducteurs. A ce sujet, on peut comparer le bon conducteur à un tuyau de caoutchouc ouvert aux deux extrémités et qu'on remplirait de billes ou d'eau : à mesure qu'on ajoute une bille à une extrémité, il en tombe une à l'autre. Le mauvais conducteur se gonfle de billes ou d'eau jusqu'à en sauter (sa limite de capacité).

Les expériences sont peu nombreuses : la plus intéressante est la charge d'un condensateur.

#### **L'électricité chimique.**

Là non plus, il ne s'agit pas de perdre son temps. L'histoire de Volta et de sa découverte est pittoresque ; elle vaut la peine d'être contée.

Puis on s'en tiendra à un type de pile, le seul communément employé : la pile Leclanché. Expliquer le but du manchon de Mn. O<sup>2</sup> autour du charbon, libérant l'hydrogène et son effet polarisateur. Dans les classes primaires supérieures, on peut donner la réaction chimique.

On passera ensuite aux accumulateurs, avec explication du phénomène chimique aux élèves capables de le comprendre.

La galvanoplastie sera traitée par la même occasion.

**Expériences :**

1. Les élèves confectionnent des piles Leclanché.
2. La galvanoplastie. (Utiliser le sulfate de cuivre (CuSO<sub>4</sub>) comme sel dissous.)

On profitera maintenant pour traiter un sujet délicat, mais qui ne peut pas être laissé de côté :

**Les unités électriques.**

Il s'agit encore de choisir et d'éliminer. Je crois qu'on n'en peut garder que 4 :

unité de tension, pression (volt)	E
unité de débit, d'intensité (ampère)	I = i
unité de résistance (ohm)	R
unité de quantité, de volume (watt)	w

Là, il faut y passer tout le temps nécessaire ; expliquer longtemps, souvent, et recommencer.

La comparaison d'une source électrique à un réservoir d'eau me paraît intéressante.

La hauteur du réservoir détermine la force de pression. Le fond de ce réservoir a un orifice qu'on peut fermer ou agrandir jusqu'à concurrence de la surface même du réservoir (intensité).

La résistance sera la vanne qui laissera s'agrandir le trou du réservoir ou au contraire qui le maintiendra fermé (conductibilité des fils électriques, résistance du moteur, etc.). Le débit (quantité d'eau qui coule par unité de temps) dépendra donc de la résistance ; il variera avec chaque appareil.

Un seul facteur est donc fixe : la tension (volt). Et qu'on n'entende plus nos élèves poser la ridicule question : combien y a-t-il d'ampères à la prise de notre classe ? Combien il y en a ? Ce qu'on voudra en prendre : une lampe en laissera passer moins qu'un moteur, le fer à repasser beaucoup plus que l'appareil de radio, etc. L'ampère est donc un facteur essentiellement variable, il dépend de la résistance.

La résistance dépend de la matière du conducteur (fil) de sa longueur et de son diamètre. Et nous avons la relation (loi d'ohm) que nos élèves doivent comprendre et connaître :

$$\frac{E}{R} = I$$

on peut en extraire les relations  $E = IR$  et  $R = \frac{E}{I}$

Quant au watt, il est facile de l'expliquer, c'est le volume d'eau qui a passé, il est proportionnel à la tension, à l'intensité et au temps.

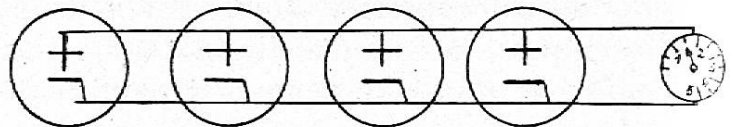
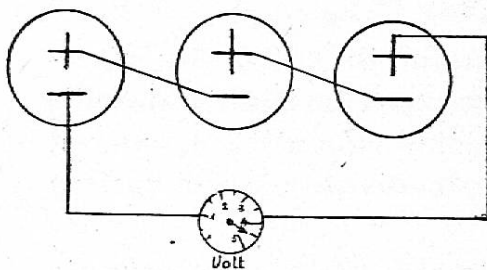
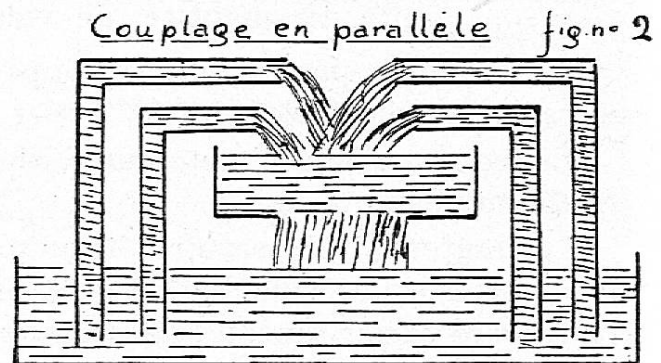
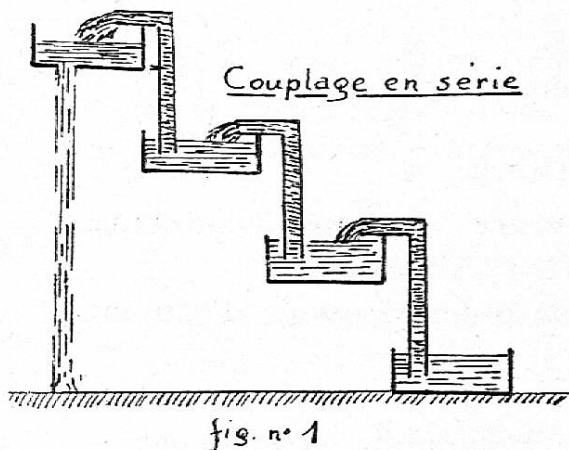
**Expériences :**

1. Avec l'appareil de mesure, montrer la fixité du voltage pour une source électrique déterminée : pile Leclanché, même celles construites par les élèves (1,5 V), accumulateur (par élément : 2 V), réseau = alter-nateur, etc., mettre en circuit des appareils et contrôler que le voltage ne change pas ou très peu (chute de tension). Contrôler de la même manière l'ampérage et montrer qu'il varie avec chaque appareil. Introduire sur le circuit une résistance variable : en diminuant la résistance, l'ampérage augmente (on ouvre la vanne, etc.).

2. Couplage des piles et accumulateurs :

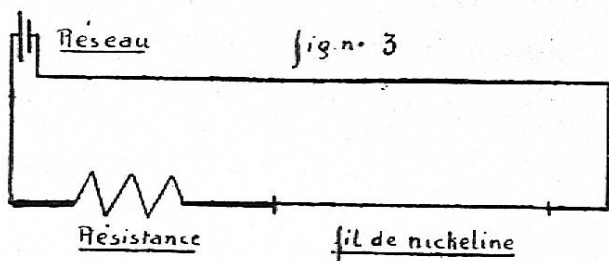
en série : Fig. n° 1.

en parallèle : Fig. n° 2.



3. Le chauffage électrique : expérience facile à réaliser sur le courant du réseau (trop de courant dans un fil donné, il chauffe par frottement). Fig. n° 3.

Cette expérience montre en outre : l'éclairage et le fusible. Sans fusible, le réseau surchargé se transformerait en chauffage.



Le court-circuit : la résistance est presque nulle (tout le réservoir s'ouvre d'un coup) donc ampérage formidable ; les fusibles permettant d'éviter l'accident.

**Problèmes :**

On peut ici et grâce à l'appareil de mesure élaborer de nombreux problèmes de calcul de résistance d'appareils que les élèves apportent



de la maison. Certains appareils ayant leur caractéristique de résistance, on peut également calculer l'ampérage (loi d'ohm) et contrôler expérimentalement les résultats.

(A suivre.)

R. MAMIN.

### INFORMATIONS « CHIFFRES » OU « MENTIONS » SCOLAIRES ?

La seconde des causeries publiques et gratuites organisées chaque mercredi par l'Institut universitaire des Sciences de l'Éducation, a connu une tout aussi grande affluence que la première. Elle était consacrée à un sujet d'ordre pratique. M. Auguste Lalive, directeur du Gymnase de La Chaux-de-Fonds, a parlé de son essai de remplacer les notes scolaires chiffrées par des mentions : très bien, bien, insuffisant, etc. Pourquoi remplacer les chiffres ? Parce que, déclare le conférencier, le système de la note chiffrée, si elle simplifie le travail du maître et du directeur, donne lieu, lorsqu'elle est poussée à l'extrême, ce qui arrive souvent, à de nombreuses erreurs que l'élève interprète comme des injustices. L'essentiel d'ailleurs n'est pas tant de supprimer le chiffre, mais de provoquer un changement d'esprit en faisant disparaître entre autres les causes qui amènent l'élève à tricher. Il faut, pour cela, en finir avec cet antagonisme de l'élève contre ses maîtres, inciter l'élève à lutter pour quelque chose et non contre quelqu'un, lui donner le sens de sa responsabilité et le goût du travail bien fait. L'essai tenté à la Chaux-de-Fonds a été fait d'abord avec la classe supérieure, puis il a été étendu à tout le Gymnase (élèves de 11 à 18 ans). M. Lalive déclare en toute franchise qu'il ne peut encore se prononcer sur ses résultats, étant donné que le nouveau système (qui n'est pas nouveau puisqu'il existait partout avant le XIX<sup>e</sup> siècle) n'est pratiqué à la Chaux-de-Fonds que depuis un an. Mais il a rencontré beaucoup de compréhension soit chez les élèves, soit chez les parents, les professeurs et les autorités scolaires. Il croit pouvoir affirmer en tous cas que le travail n'est pas inférieur et que l'esprit est déjà meilleur.

### TEXTES LITTÉRAIRES JUNGLE

#### Couleurs et sons.

J'ignorais la splendeur de la jungle des montagnes, avec son sol *roux* parsemé de mousses, de fougères aux *ardents* reflets *bleus*, ses fûts *blancs* et lisses, ou *bruns* et rugueux, qui s'élancent à cinquante mètres tout droit, sans une branche. Cette jungle vit, respire, ronronne. Elle m'accueillait comme une fourmi, elle m'absorbait comme une goutte de pluie. J'étais en elle et je la sentais inaccessible, je la contemplais sans la comprendre. Au delà de l'étroit cercle d'arbres



qui limitait ma vision commençait le domaine immense du mystère. Et même autour de moi, dans le jeu des ombres et des coulées de soleil, dans le froissement de palmes et le battement de feuilles que nul vent ne touche,... je sentais le frôlement de puissances inconnues.

*Malaisie.*

HENRI FAUCONNIER.

### LE PETIT ENFANT

L'enfant discerna bientôt la lumière d'avec l'ombre qui descendait, lui semblait-il, par la petite fenêtre, entre les géraniums dont il aimait confusément la candeur. Son champ d'observation s'élargit ; des transitions s'insinuèrent entre la grande clarté du plein jour et l'ombre enveloppante de la nuit. Il put distinguer la ligne d'or d'une étoile de la ligne violette d'un bois ; ses gestes étaient plus légers dans les clartés premières et la sournoise coulée de l'ombre lui fermait les yeux : il avait ainsi déterminé l'aube et le soir. Il distingua ensuite la pierre immobile de la bête qui remue, plus attirante, plus inquiétante aussi... Tout était beau, tout était bon, puisqu'il était heureux et que des visages familiers l'entouraient, que de bonnes mains chassaient les guêpes, les orties, les cailloux, tout ce qui faisait mal.

« *Le village gris* », Rieder, éditeur.

JEAN TOUSSEUL.

### LES LIVRES

**La Vie mystérieuse de l'Afrique noire**, par Henri Nicod, missionnaire.

Préface du Prof. Eug. Pittard. — Un volume illustré. Chez Payot.

« ...C'est la dernière heure pour recueillir des documents de l'ordre de ceux rassemblés par M. Nicod. Et de la façon dont il les a rassemblés... dit entre autres M. le professeur Eugène Pittard dans la très belle préface qu'il a consacrée à cet ouvrage.

Le livre de M. Nicod éveillera l'intérêt de tous les chercheurs. L'attitude objective de l'auteur, son sens de pénétration, le sérieux et la conscience de sa documentation, ses dons de narrateur, enfin, donnent à ces pages un attrait auquel peu de lecteurs demeureront insensibles.

En effet, le chapitre sur le Monde des fétiches et l'Araignée divinatoire, celui concernant le Royaume des Morts, les passionnantes descriptions des Sociétés secrètes, ou la relation de quelques légendes révélatrices, font de l'ouvrage de M. Nicod une mine de renseignements précieux autant qu'imaginés où puiseront avec un égal bonheur les éducateurs et les ethnographes.

R. N.

---

**Soutenez l'Œuvre des Tableaux scolaires suisses ! Elle concourt à la défense spirituelle du pays.**

---

# COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

## BRIENZER ROTHORN

Altitude : 2351 m.

### L'événement inoubliable pour les écoliers !

Connu par sa vue panoramique.

Ouverture de la saison : 26 juin 1943.

**TARIF DU CHEMIN DE FER**, le même pour toutes les classes d'âge.

Brienz-Rothorn Kulm . . . . .	Simple : Fr. 2.70	Retour : Fr. 3.—
-------------------------------	----------------------	---------------------

Pour 50 participants et plus, 1 personne accompagnante gratis. Pour 10 participants et plus, 1 personne accompagnante au tarif des écoles.

### TARIF DE L'HOTEL ROTHORN KULM

Prix pour écoles :

Soupe et pain . . . . .	Fr. -.85	Soupe, viande, légumes, pommes de terre, salade . . . . .	Fr. 3.—
Café simple . . . . .	» 1.—	Gîte dans le confortable dortoir : matelas, oreiller et couvert. de laine . . . . .	» 1.—
Café complet . . . . .	» 1.75		
Soupe, pâtes aux tomates et salade . . . . .	» 2.20		
	Plus service 10 %		

**Prix global pour** : dîner, logement dans dortoir, café complet et service, seulement Fr. 6.—.

### PROMENADE D'ALTITUDE

Sentier confortable, 60 cm. de large, depuis le Rothorn au Brünig, longueur d'environ 12 km. Différence de niveau, 1300 m., pente moyenne 12%.

### L'ÉVÉNEMENT POUR LES ÉCOLIERS :

Le lever et le coucher du soleil sur le Rothorn-Kulm et promenade Rothorn-Brünig.

Demandez prospectus !

### CHEMIN DE FER BRIENZ-ROTHORN

Brienz. Téléphone 2 81 41.



**LE CARILLON**

LAUSANNE

Place Chauderon  
Téléphone 3 32 22

Grands restaurants et tea-room sans alcool.

Demandez ses arrangements avantageux pour écoles et sociétés.

(Voir suite page 4)



# COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

## La Gruyère

But d'excursion pour sociétés et écoles.  
Stations de repos et de vacances.

Billet collectif au départ des gares C.F.F. Grandes facilités pour trains spéciaux.  
S'adresser à la Direction des Chemins de fer fribourgeois, à Bulle. Téléphone 85.

## FLUELEN

Lac des Quatre-Cantons  
Ligne du Saint-Gothard  
Col du Klausen

## Hôtel Croix-Blanche

Au bord du lac. Grandes terrasses et locaux pour Ecoles et Sociétés. Place pour 150 personnes. 60 lits. Téléphone N° 23. Prix réduits pour Ecoles. Famille Mueller, prop.

## Tour de Gourze 930 m. d'altitude

La course classique. Belvédère idéal, accès facile ; gares Grandvaux ou Puidoux. Auberge (reconstruite depuis l'incendie) au sommet ; soupe 40 cts, thé 30 cts. Café, thé, limonade, vin. Restauration chaude et froide.

Se recommande : Famille BANDERET, Téléphone 4 2209, sous Gourze.  
Les autocars peuvent arriver à 10 minutes de la Tour.

## SALANFE 1914 m. (Valais)

## Hôtel Dent du Midi

But idéal pour courses d'écoles en montagne. Ouvert juin-octobre. Pour écoles : soupe, couche sur matelas, café au lait Fr. 2.50 par élève. Salles chauffées. Dortoirs séparés, très propres et très aérés. Tél. Salanfe 6 58 82.  
Coquoz, prop. Hiver Salvan 6 59 35. Membres du C.A.S.

VOULEZ-VOUS VRAIMENT apprendre l'allemand, l'anglais ou l'italien, parlé et écrit en 2 mois ? Adressez-vous avec confiance aux ÉCOLES TAMÉ, Lucerne... Neuchâtel... et Zurich, Limmatquai 30. Centaines de références. De nouveaux cours tous les 15 jours. Classe de 5 élèves. Aussi des cours d'allemand de 2, 3, 4 semaines et de vacances. Prospectus.



## " AU BLÉ QUI LÈVE "

Bibliothèque circulante  
pour les jeunes de 6 à 18 ans

Galleries du Commerce (magasin)  
près place St. François, Lausanne

Prêts de livres sur place

Envois postaux

Renseignements gratuits

LAUSANNE, 5 juin 1943

LXXIX<sup>e</sup> année — N° 22

DIEU - HUMANITÉ - PATRIE

# ÉDUCATEUR

ET

## BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE  
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE  
DE LA SUISSE ROMANDE



Rédacteurs responsables:

Educateur: Alb. RUDHARDT, GENÈVE, Pénates, 3 — Bulletin: Ch. GREC, VEVEY, Torrent, 21

Administration et éditeurs responsables:

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, Av. de la Gare, 33. Tél. 3 36 33. Chèques post. II. 6600

Responsable pour la partie des annonces: PUBLICITAS S. A., succursale de LAUSANNE

---

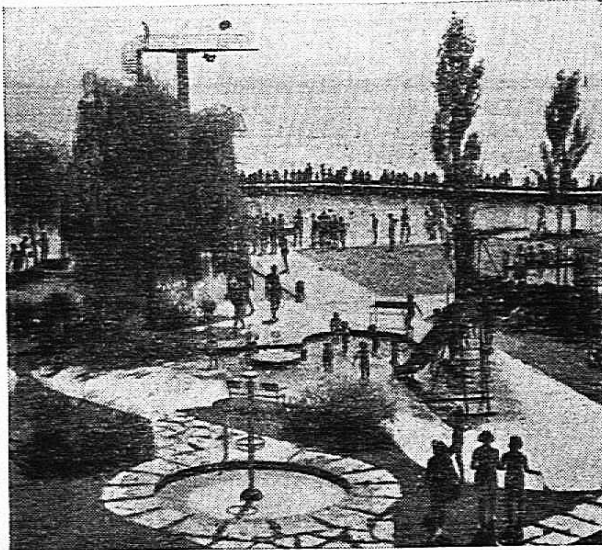
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE: Fr. 9.—; ÉTRANGER: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique



# COURSES

## D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS



Visitez

### Bellerive - Plage

à 10 minutes  
d'OUCHY - LAUSANNE

Entrées adultes . . Fr. 0.30  
» enfants . . Fr. 0.20

*Prix spéciaux pour  
courses d'écoles et sociétés*

## CHEMIN DE FER ÉLECTRIQUE VILLARS-BRETAYE

Bretaye sur Villars (1850 m.), site admirable au pied du Chamossaire et des parois abruptes des Alpes Vaudoises. Jardin botanique intéressant. Parc à bouquetins et parc à marmottes. Station météorologique. Lac des Chavonnes : pêche, canotage. Nombreuses excursions pour alpinistes.

**Billets spéciaux pour Sociétés et Ecoles.**

## Les Tramways Lausannois

# JORAT

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de **MONTHON** et du **JORAT** (lignes 20, 21, 22, 23) - Belles forêts. - Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la Direction. - Téléphone 331 41.

## CAFÉ-RESTAURANT ALPINA

Van d'en Haut  
s. Salvan

Grande terrasse pour Sociétés et Ecoles

Téléphone 6.58.86 ou cas de non réponse le 6.59.32 Salvan, prop. Léon Coquoz.

(Voir suite page 3)